

MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 17 Novembre 1848. No. 19.

ARCHEVEQUE DE PARIS.

RÉCEPTION SOLENNELLE DE MONSIEUR MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE SIBOUR, ARCHEVÊQUE DE PARIS, DANS SON ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

Il y a dans les fêtes de l'église un majesté calme et noble, une qui remplit le cœur d'émotions irrésistibles. On sent que dans le temple de Dieu réside la vérité, la vie et la durée; et, en ce temps de ruines et d'incertitudes, rien n'est plus doux, rien n'est plus consolant que de trouver un asile où, pour employer le mot de saint Paul, l'âme puisse jeter l'ancre et se reposer avec sécurité dans des espérances immortelles.

La cérémonie de l'installation de Mgr l'Archevêque de Paris vient de nous donner une de ces heures de foi et de satisfaction intimes, et nous sommes encore sous le charme de cette suave impression.

Nous l'avouerons : nous n'avons pu passer le seuil de la vieille basilique sans nous reporter à quatre mois en arrière, au jour de ces augustes funérailles où toute une population ravie d'enthousiasme et inondée de larmes, suivait les glorieux restes du martyr de la charité : solennité d'immense douleur à la fois et d'incomparable triomphe, dans laquelle la sainte joie du ciel laissait à peine place aux amers regrets de la terre. Et en entrant dans ce sanctuaire si plein de souvenirs, il nous semblait que les anges protecteurs de la métropole, écartant les voiles de deuil, souriaient au Pontife, mystique époux de cette église, ranimée dans son impériable jeunesse. Tout paraissait embelli d'un nouvel éclat après ce douloureux veuvage ; et il n'est pas jusqu'aux marques extérieures des travaux de restauration si vigoureusement élançés dans les airs, qui ne portassent un témoignage d'épanouissement et de reconnaissance.

Une foule nombreuse et avide occupait la vaste nef, et elle ondulait comme les flots de la mer. Suivant le cours des cérémonies, se précipitant à l'entrée, se groupant autour de la chaire, refluant vers le chœur, les chrétiens étoient jaloux de contempler les traits de leur nouveau Pontife, et d'apporter comme autrefois le tribut de leurs acclamations et de leurs hommages à l'élu du Seigneur. Le peuple surtout, ce peuple pour qui Mgr. Affre s'est offert en victime, ce peuple à qui Mgr. Sibour a réservé avec tant d'expansion et d'amour les plus délicates tendresses de sa charité ; le peuple enfin, avec son empressement naïf et sa pieuse simplicité. Il venait, semblable aux multitudes de la Judée, déposer sur les pas du bon Pasteur le spectacle de ses maux et de ses souffrances, et recueillir les bénédictions de sa main et les enseignements de sa parole salutaire. Ah ! oui, le peuple de Paris peut-être égaré par de funestes entraînements : il peut céder aux suggestions haineuses du mensonge ou aux horribles tortures de la faim ; mais le peuple de Paris n'est pas ingrat, le peuple de Paris n'est pas naturellement infâme. Il sait d'où partent pour lui les seules consolations et les seuls adoucissements capables de soulager sa misère ; il les implore, et pour les recevoir, il ouvre ses regards et son cœur. Il les accueille et il en garde invinciblement la mémoire. Aussi nul n'oserait dire quelle destinée la providence réserve à la grande cité du bien et du mal ; mais ce que chacun pense et ce que chacun dit, c'est que s'il y a des médiateurs ce ne peuvent être que le Pontife de Jésus-Christ et les pasteurs associés à son œuvre de miséricorde et de paix.

Les cérémonies si simples et si pleines d'instruction du Pontificat romain se sont accomplies avec la dignité calme et majestueuse qui préside aux offices de la métropole.

Le chœur était occupé par MM. les curés et par les prêtres ; la croisée de la nef était remplie par les communautés et les séminaristes. Une longue file de jeunes ecclésiastiques bordait l'avenue ménagée depuis la porte principale jusqu'à la grille du sanctuaire. A deux heures précises, le chapitre métropolitain et les vicaires généraux précédés de la croix, de l'encensoir et de l'eau bénite, se sont rendus à l'entrée de l'église. Les portes se sont ouvertes et Mgr. Sibour, en riche et en étole, a paru sur le Parvis, accompagné de M. l'abbé Sibour, représentant du peuple, et il a franchi le seuil de sa cathédrale au son des cloches. Pas de gardes, pas d'appareil extérieur : le respect seul contenait la multitude.

Mgr. l'Archevêque a reçu l'eau bénite, a pris la mitre, la crosse et la chape, a baisé la relique de la vraie croix et a été encensé. M. l'abbé Jaquet, premier vicaire-général lui a adressé les paroles suivantes :

« Monseigneur, au moment où le digne successeur de tant d'illustres Pontifes franchit le seuil de cette basilique, le chapitre métropolitain, au nom de l'église de Paris, offre ses actions de grâces à Dieu qui la console après de grandes et glorieuses douleurs.

« Cette antique église vous salue de ses acclamations. Elle salue en vous à la fois l'ami de la paix et le défenseur de ses droits, de son indépendance, de tous les intérêts de la piété chrétienne. « Nomen tuum à Deo, pax justitiae et honor pietatis. »

« Elle salue en vous le gardien de sa foi. Sous l'œil de votre vigilance, elle le sait, la pure doctrine, sa vraie richesse, sera à l'abri de toute atteinte. *In pace sunt ea quae possidentur.* »

« Elle salue en vous l'évêque au cœur brûlant de charité et ces mots qu'elle écrit, il y a trois mois, sur la porte et sur toutes les colonnes de ce temple, ces mots simples et touchants que la France et le monde redisaient avec admiration, elle vous les donne aussi pour devise : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. »

« Dieu bénira tous les jours davantage les liens qu'il a lui-même formés. Votre église répondra à votre dévouement et à vos soins par sa reconnaissance et son obéissance fidèle ; et si des jours mauvais se levaient encore sur notre chère patrie, nous nous serions de nouveau plus que jamais autour de notre premier pasteur, pour demeurer indissolublement unis par lui et avec lui, à la vie et à la mort, au chef immortel de l'église : *Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus.* »

« Tels sont les sentiments dont le chapitre aime à vous offrir en ce moment le respectueux hommage. »

Après ces paroles, il y eut un moment de silence et d'attention solennels. Pour la première fois, l'Archevêque ouvrait la bouche devant son peuple ; pour la première fois, il parlait à ce chapitre métropolitain qui avait exercé avec tant de fermeté, de prudence et de fidélité la charge intérimaire de l'autorité diocésaine. La noble figure du prélat, ses traits si doux et si heureusement expressifs, trahissaient une émotion profonde. D'une voix accentuée, et que les battements de son cœur rendaient plus vibrante encore, il fit une réponse dont nous n'avons malheureusement pu saisir que quelques traits. S. G. remercia d'abord avec effusion M. l'archidiacre des sentiments qui lui étaient exprimés au nom du vénérable chapitre, de MM. les curés et de tout le clergé. Il se plut à rendre hommage à l'administration capitulaire, « qui avait, dit-il, gouverné avec tant de sagesse le diocèse pendant la vacance du siège, et il ajouta l'assurance de l'affection personnelle qu'il portait au digne interprète des vœux du clergé. « Nous défendrons désormais ensemble le droit de la liberté et les droits de l'église ; vous nous secourez tous, vous nous aimerez dans la tâche difficile que le souverain pasteur nous a imposée. Neus travaillerons ensemble à la paix commune, à l'armonie des esprits et des cœurs ; nous ne ferons tous qu'un cœur et qu'une âme. » Et il termina en insistant sur la délicate émotion dont ce rapprochement du père et des enfants pénétrait l'assistance entière.

Puis, le cortège revint processionnellement au chœur pendant que les chœurs entonnaient le psaume *Quam dilectam tabernacula*, et que l'Archevêque bénissait à droite et à gauche les innombrables fidèles prosternés sur son passage.

Après le verset *Protectio noster* et l'oraison du Pontificat récités par un de MM. les archidiacres, l'antienne *Sub tuum* a été chantée par toute l'assistance ; et rien n'était plus noble que cette pieuse invocation à la très-sainte Vierge, roulant sous les voûtes antiques et montant jusqu'au ciel vers l'auguste protectrice de Paris et de la France.

Il s'est fait ensuite un immense mouvement dans l'auditoire. Mgr. l'Archevêque est monté en chaire, et il a voulu parler lui-même à son clergé et à ses ouailles. La foule s'est portée avec une avidité extraordinaire autour de la tribune sacrée, et cet empressement a touché profondément l'âme du pasteur. Vraiment il pouvait redire en ce moment comme son divin maître, qu'il avait rassemblé ses enfants, et que tous se pressaient avec amour sous ses ailes.

Les paroles de Mgr. l'Archevêque ont toutes été consacrées à un seul sentiment, celui de la paix, de la concorde, de la conciliation ; son cœur surabondait. « Il vient, a-t-il dit, il vient comme un pasteur et comme un père ; il vient les mains pleines de bénédictions. Si le fardeau de sa mission l'épouvante encore, si au moment où il mettrait le pied dans cette vénérable basilique, il a senti se renouer les défaillances de son courage ; cependant la pensée du sacrifice le soutient, l'exemple de ses illustres prédécesseurs le ranime, le concours et l'affection de son clergé lui donnent confiance et sécurité. » Mgr. Sibour a rendu alors au martyr de la charité un admirable hommage et les larmes qui entrecoulaient sa voix ont touché toutes les âmes et y ont réveillé les plus consolants souvenirs. Il a montré ensuite le rôle de l'église dans ce temps de divisions et de discordes. Il a rappelé que « jamais l'église n'avait été l'ennemie de la civilisation, du progrès et de la liberté ; c'est elle au contraire qui a sauvé la société moderne, c'est elle qui a assuré le légitime développement des institutions en les protégeant contre les excès et les impatiences ; c'est elle qui seule possède les vraies notions de la fraternité et de l'égalité. Les gloires du passé et les gloires de l'avenir, doivent toutes s'unir sur le terrain commun de la liberté que le christianisme est venu apporter au monde. Que tous les enfants de la même patrie, que tous les fils d'un même Dieu déposent donc leurs tristes dissentiments, qu'ils se rapprochent dans un même esprit d'union et de concorde. Paix entre la science et la foi, paix entre les partis, paix entre les opinions : c'est le vœu le plus ardent du premier pasteur, ce sera l'œuvre du clergé ; ils s'y dévouent tout, et, s'il le fallait, ils se jetteraient entre les combattants jusque sur la place publique, en les conjurant au nom de Dieu et de la patrie, de cesser leurs luttes fratricides. »

Telle est l'esquisse décolorée de cette paternelle allocution dont nous regrettons de ne pouvoir mieux reproduire les termes. Il nous en coûte surtout de ne pouvoir rapporter textuellement les éloges mérités que S. G. a adressés au vénérable Chapitre et au Clergé de son diocèse, à ces Curés de Paris dont le zèle et la charité sont si universellement bénis, et aux dignes coopérateurs qui se partagent avec tant de dévouement les fatigues du ministère. Cette justice, rendue avec tant de grâce et d'effusion, réjouira profondément les fidèles du diocèse.

Après ce discours, Mgr. l'Archevêque s'est dirigé vers le chœur, et il a été conduit au fauteuil qui lui était destiné devant le maître-autel. C'est là où allait se passer la plus imposante des cérémonies de cette journée. Tout le Clergé devait venir s'agenouiller devant le Pontife, baiser son anneau pastoral en signe de reconnaissance de son autorité, et recevoir sa bénédiction. Nous ne dissimulerons pas que nous n'avons pu voir cette scène sans attendrissement.

Quand l'Archevêque, revêtu de ses insignes, la mitre sur la tête et la crosse à la main, a traversé le sanctuaire et est venu s'asseoir sur la chaire pontificale, il nous a semblé voir se lever de leur tombe ses deux illustres prédécesseurs, le héros du choléra et le héros des barricades, qui venaient au-devant de lui, et qui, le présentant à Dieu et au peuple, le couvraient de la majesté de leur vie et de leur mort.

L'Archevêque s'est assis, et avec cette dignité grave et bienveillante qui fait le charme de son visage, il a reçu l'obédience. C'était un magnifique spectacle que de contempler ce Chapitre, ces Curés, ces cinq cents prêtres, vieillards dans le sanctuaire, ou offrant leur jeunesse au service de Dieu et des âmes ; ces hommes d'une intelligence élevée,

d'un cœur si chaud, d'une vertu si éprouvée ; ces membres de sociétés illustres, dont les uns sont les maîtres et les instituteurs du sacerdoce, dont les autres vont porter jusqu'aux confins du monde la gloire sans cesse renaissante de la science, de l'apostolat et du martyre ; tous venant s'humilier avec bonheur devant le Pontife que le successeur que Pierre leur envoie. Ah ! c'est manifestement alors qu'on sentait combien l'Église est la plus grande école de respect, de la soumission et du dévouement !

Mgr l'Archevêque a été ensuite conduit à son trône, l'où il a entonné les vêpres de l'octave de saint Denis, auxquelles S. G. a officié pontificalement.

On remarquait dans le chœur Mgr l'Archevêque de Chaldéenne, Mgr l'Evêque nommé de Digne, qui représentait à la fois les regrets et les espérances de l'Église à laquelle Mgr Sibour vient d'être enlevé.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction solennelle que du haut de son trône l'Archevêque a donnée à son peuple.

Mais ce n'était pas tout, il était réservé à l'Église de Paris d'assister à une de ces pompes dont elle avait presque perdu le souvenir. L'Archevêque est sorti du chœur, il a traversé la grande nef. Le cortège s'avance encore : la procession se déploie sur le Parvis, chantant le *Te Deum* et les cantiques d'allégresse. Elle marche, elle parcourt à pas lents les places et les rues : elle reprend ce même chemin que quatre mois auparavant elle avait suivi en accompagnant le glorieux cercueil de Mgr Affre ; elle pousse jusqu'à l'Archevêché. Partout, devant les rangs de la milice sacrée, les fronts se découvrent, les genoux fléchissent, les voitures s'arrêtent, les fontèbres se garnissent de fidèles charmes et recueillent le Pontife passe au milieu de cette haie populaire comme un pacifique triomphateur.

C'est donc une belle et noble journée que celle-ci. Le Clergé et le peuple de Paris s'ensouviendront long-temps avec douceur. Rarement nous avons vu une assistance aussi empressée dans la métropole. Les abords de l'église étaient assiégés par la foule qui achetait des médailles à l'effigie de Mgr Sibour et des biographies populaires du Prélat. Le sentiment valait mieux que l'exécution dans ces œuvres grossières. Mais la preuve de la sympathie et de l'attachement n'en est pas moins éclatante. Le cœur du Pontife doit être rempli de consolation, et il a pu juger par lui-même combien les belles paroles de sa *Lettre pastorale* avaient eu de retentissement dans son troupeau. Jamais évêque n'avait commença sous des auspices plus favorables : Dieu fera le reste.

AFFAIRES DE ROME.

M. Rossi a déjà mis la main à la suppression de nombreux abus introduits par le temps dans les rouages de la bureaucratie, et réalisé déjà de notables économies qui allégeront d'autant les charges du Trésor.

Le ministère a encore assumé une autre tâche plus grande peut-être à certains égards, la conclusion définitive de la ligne italienne. Le souverain Pontife avait daigné dans une proclamation du cardinal Soglia, relative aux événements de Bologne, faire connaître que les difficultés qui avaient arrêté cette affaire, n'étaient point le fait de son gouvernement. On assure que cette importante question est complètement résolue. La présence, à Rome, du célèbre abbé Rosmini chargé, dit-on, de traiter la question au nom de Charles-Albert, faisait concevoir à ce sujet des espérances qui se sont réalisées, mais les bases de cet arrangement ne sont pas encore du domaine de la publicité.

Je passe maintenant à un autre chapitre qui intéresse le plus grand nombre de nos lecteurs. Je veux parler de l'enseignement et surtout de l'enseignement ecclésiastique dont la réforme depuis longtemps annoncée vient enfin de recevoir son exécution.

La rentrée des études au Collège romain est fixée au 6 novembre. Je crois vous faire plaisir en vous donnant en abrégé le plan des études et de la nouvelle organisation de ce célèbre institut.

Le Collège romain ou Université grégorienne fut fondé par Grégoire XIII, pour servir de Lycée dans lequel pussent être reçus les jeunes gens qui venaient à Rome des diverses parties du monde catholique, étaient dispersés dans les collèges nationaux respectifs. Afin qu'ils y pussent recevoir l'éducation littéraire, scientifique et ecclésiastique, le Pontife en confia la direction aux jésuites qui y demeurèrent (sauf la période de leur suppression), jusqu'à leur dernier éloignement au commencement de cette année.

A cette époque les prêtres séculiers qui enseignaient au Séminaire romain, occupèrent en même temps toutes les chaires de cet immense établissement, et continuèrent l'enseignement qu'y donnaient les jésuites.

Toutefois l'enseignement et les méthodes suivies tant par les P. jésuites que par leurs successeurs, étaient de meurés bien au-dessous du progrès et des besoins du temps. La commission des cardinaux chargée par le Saint-Père de veiller à la direction de ce lycée, reconnut la nécessité d'une réforme radicale dans les études, et le besoin de les porter à un degré de perfection digne de Rome, de la capitale du monde catholique, d'autant que ce lycée est destiné à devenir à proprement parler, une université d'études ecclésiastiques que sont désormais dirigées toutes les études tant des belles-lettres que des sciences.

Cependant, la commission voulant renouveler la méthode des études, et la fonder sur les bases les plus larges Mgr. Capalti fut chargé de préparer le plan nouveau. Le souverain Pontife l'avait déjà créé préfet des études dans ce même lycée, et il était en même temps substitué du ministre de l'instruction publique, le cardinal Vizzardelli.

La direction de l'établissement et de ses dépendances, savoir sa bibliothèque astronomique, les musées, cabinets de physique et de chimie, appartient au préfet des études (Mgr Capalti est conservé dans cette charge). L'action du préfet des études dans la direction du lycée est indépendante. Il est toutefois assisté dans toutes les dispositions qu'il a à prendre, d'un conseil composé de neuf personnes éminentes, qui devront résider à Rome ; et qui devront être

pris dans les trois facultés de théologie, philosophie, littérature. Ces mêmes personnes ne pourront jamais être professeurs dans l'établissement. Ce conseil propose les réformes à adopter et juge les ouvrages qui devront servir à l'enseignement. Il choisit et nomme les professeurs qui devront être élus d'après un concours, ou plutôt d'après l'administration des preuves qu'il auront faites de leur capacité, soit par les ouvrages qu'ils auront publiés ou les livres qu'ils auront déjà faits. Il surveille leur conduite et leur enseignement, assigne les récompenses dont ils auront été jugés dignes par les ouvrages qu'ils auront publiés. C'est encore à ce conseil qu'appartient le jugement des examens pour les grades académiques et les palmés d'honneur. Il nomme les titulaires aux pensions ecclésiastiques à accorder à ceux des élèves qui se seront le plus distingués dans les cours de leurs études. Le conseil enfin fixe le budget des dépenses et des recettes de l'Université. Les décisions seront prises à la majorité des suffrages. En cas de partage, le préfet des études, qui est en même temps président du conseil, a voix prépondérante.

Le conseil a le privilège de nommer aux places qui deviendraient vacantes dans son sein.

Un ou plusieurs cardinaux auront la haute protection du lycée.

Parmi les noms de ceux qui ont été choisis pour faire partie de ce conseil, figurent entre autres, MMrs Laureani et Colletti, le R. P. Theiner, l'abbé Finucci, l'abbé Pocetti, Bianchini.

La manière dont sont réglés les concours et la bonne organisation des règlements de détail sont marquées au coin de l'habileté, et assurent une excellente marche à l'enseignement.

Je passe à la division des études : Le nombre total des professeurs de la nouvelle université est de quarante et un, au lieu de vingt-cinq seulement qui existaient par le passé. Voici brièvement l'énonciation du cours et des matières du nouvel enseignement.

Les enseignements les belles lettres et cet enseignement comprendra l'étude des langues grecques, latines, italiennes et l'éloquence de ces trois littératures.

Il y aura un cours de science philosophique qui durera trois années. Dans la première, on enseignera la logique, une partie de la métaphysique, les mathématiques simples et la physique générale. Dans la seconde, le reste de la métaphysique, la physique mathématique, l'éthique. Dans la troisième, l'histoire critique de la philosophie, le droit public naturel, la chimie et l'astronomie.

Les vingt autres professeurs se partageront l'enseignement des sciences sacrées, qui auront quatre cours distincts. Le premier qui est le fondement de tous les autres et qui est nécessaire à ceux qui veulent obtenir la récompense ordinaire, embrasse le cours de théologie. La première année, on enseignera les traités, de *locis theologis*, de *religione revelata contra incredulos hebraeos et haereticos*, l'histoire de la théologie et de la patrologie. Dans les trois autres années, on enseignera toute la théologie morale, divisée en en théorique et pratique.

Les jeunes gens qui auront plus de zèle et d'ardeur pourront se satisfaire en joignant à ces études un cours qui les fera entrer plus avant dans l'immense domaine des sciences sacrées. Ils pourront alors prétendre à une récompense privilégiée et supérieure qui consistera en une belle médaille frappée avec leur propre nom. Ces cours sont au nombre de trois : un de doctrine sainte ; un autre de droit canon ; un troisième, d'histoire ecclésiastique. La classe d'écriture sainte comprendra : l'introduction générale et spéciale aux livres divins ; l'histoire critique des versions et des paraphrases de la Sainte Ecriture ; l'herméneutique et l'archéologie de la Bible ; la langue hébraïque, chaldaïque et syriaque et la langue arabe. La classe de droit canon comprendra le droit public ecclésiastique, l'histoire critique des anciens et nouveaux collecteurs et compilateurs des canons de l'Église d'orient et d'occident ; les principes du droit canon oriental et ceux du droit canon de l'Église latine ; enfin le cours d'histoire ecclésiastique embrassera l'étude de l'histoire ecclésiastique proprement dite, des antiquités chrétiennes et de la liturgie ; aucun de ces cours ne durera plus de six années. Le cours de la théologie simple durera quatre années et chacun des cours supérieurs six.

Tout ceci n'est qu'une faible esquisse de ce vaste plan. Nous espérons bientôt le voir se réaliser pour l'honneur de Rome, et l'avantage de la religion et de la société.

Le parti rouge s'amusait, en attendant parti, à cette guerre de bouteilles, de veau froid et de discours brûlants contre l'ordre de la société. On boit dans ces banquets à la Liberté et à la Fraternité, et la populace des rues répond à ces tonstons en criant : « Mort aux riches et vive la guillotine ! » Avant-hier, un de ces banquets eut lieu à la barrière Poissanière, sous la présidence des citoyens Pierre Leroux, Proudhon et Greppo, noble trio auquel s'émit joint l'expair d'Alton-Sée. Un autre sera, dit-on, présidé dimanche par MM. Cabet et Ledru-Rollin Montpellier, Lyon, le Mans, et autres cités ont en ce genre de solennité démocratique et sociale. Rouen veut d'y renoncer. Sagesse n'est ! Tandis qu'ils agitent ainsi la France au bruit des verres et de leurs doctrines subversives, les démocrates ont-ils pensé de demander à l'Assemblée une amnistie générale et complète pour les victimes de ces doctrines. Cette proposition, dont l'initiative appartient à M. Olivier Demos-thènes représentant des Bouches du Rhône, est signée de 60 noms parmi lesquels figure celui de M. Pierre Bonaparte. Il ne serait fait à cet acte de pardon aucune exception ni pour les assassins du général Brès, ni pour les mégères qui ont horriblement mutilé de braves soldats. J'aime le élément, elle a toujours un écho dans mon cœur, mais il est des crimes que la plus grande miséricorde ne saurait absoudre sans honte. Des assassins sont assassins dans tous les partis ; l'honneur de ces derniers est de les répudier, et non de les absoudre. GAILLARDET.